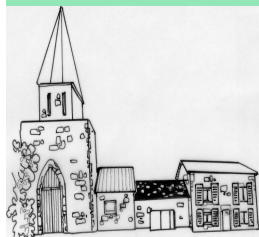


Avril  
2010

# budgets 2010



A la réunion du conseil municipal du 30 mars, figuraient à l'ordre du jour l'affectation des résultats de l'année 2009, le vote des budgets primitifs 2010, etc.

## Comptes administratifs 2009 votés à l'unanimité

- Budget communal.

Le compte administratif dégage un besoin de financement de la section d'investissement de 51 215,04 € et un excédent de fonctionnement de 98 693,30 € qui a été affecté en totalité à la section investissement du budget primitif 2010.

- Budget annexe de l'eau.

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 2 006,12 € et un excédent d'investissement de 8493,20 € à reporter sur le budget primitif 2010.

## Budgets primitifs 2010 votés à l'unanimité sans augmentation du taux des trois taxes communales.

- Budget communal.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal adopte le budget communal s'élevant en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 408 122 €. La section investissement est équilibrée à la somme de 244 400 € avec un virement de la section de fonctionnement de 55 651 €.

- Budget annexe de l'eau.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal adopte le budget annexe de l'eau s'élevant en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 62 091 € et de 39 698 € pour la section investissement. Du 1er mars 2010 au 28 février 2011, le prix du m<sup>3</sup> d'eau est fixé à 0,97 € et l'abonnement à 45€.

- Les taux d'imposition (part communale) pour 2011.

Taxe d'habitation inchangée à 14,85 %.

Taxe foncière - propriétés bâties inchangée à 20,70 %.

Taxe foncière - propriétés non bâties inchangée à 74,94 %.

Pour la 2ème année consécutive, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux. Il est à noter que les bases d'imposition fixées par l'État seront en augmentation d'environ 1,2%.

Remarque: Cette année, sur les avis d'imposition, il y aura une cotisation supplémentaire qui sera perçue par la communauté de communes. Elle va permettre de financer en partie le fonctionnement de l'espace aquatique. La communauté de communes a souhaité que l'entrée et le transport des écoliers de la communauté de communes soient gratuits pour les séances de piscine organisées par l'école.

S  
A  
I  
N  
T  
D  
E  
N  
I  
S  
D  
E  
S  
M  
U  
R  
S  
  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
  
B  
U  
D  
G  
E  
T

site Internet : <http://saintdenisdesmurs.free.fr>  
E-mail : [Saintdenisdesmurs@free.fr](mailto:Saintdenisdesmurs@free.fr)

### Comité de rédaction

Séverine BOURGNON

Michelle MONDIT

Pascal CHAIGNEAU

François ENGELIBERT



## BUDGETS MUNICIPAUX 2010

### RESUME DES DIFFERENTS BUDGETS PRIMITIFS.

	budget principal			budget annexe de l'eau		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
<b>investissement</b>	259 775	243 246	244 400	36 048	56 744	39 698
<b>fonctionnement</b>	405 055	423 426	408 122	52 781	49 783	62 091
<b>total</b>	<b>664 830</b>	<b>666 672</b>	<b>652 522</b>	<b>88 829</b>	<b>106 527</b>	<b>101 789</b>

Toutes les subventions accordées aux associations communales sont reconduites pour un montant de 350 € chacune. Une participation de 18 000 € (sous forme de fonds de concours) est prévue pour la piscine.

### PRESENTATION DES PRINCIPALES DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT EN 2010 (en € et TTC).

#### Eau

- Extension du périmètre de captage à Fondadouze (achat de terrain, aménagement) : 15 930 € de restes à réaliser de l'année 2009.
- Achat matériel (détecteur fuite d'eau, pompe) : 7107 €.
- Extension éventuelle de réseau d'eau: 9 500€.

#### Voirie

- Travaux de voirie (24 500 €), pancartes voirie et signalisation des rues (6 084 €).

#### Remboursements des emprunts (annuités)

- Budget principal : 44 264 €.
- Budget de l'eau : 6 256 €.

#### Acquisitions diverses

- Mobilier à la garderie, à la cantine, à la mairie et à l'école : 7 150 €.
- Achat vaisselle et matériel à la cantine et à la salle polyvalente: 1 200 €.
- Broyeur végétaux, balayeuse, remorque tracteur : 15 440 €.
- Barrière, quille au lotissement : 2 000 €.
- Achat terrains: 11 000 € (reste à réaliser de 2009).
- Matériel de bureau (rétroprojecteur, écran de projection, ordinateur, connectique): 2 000 €.

#### Travaux divers

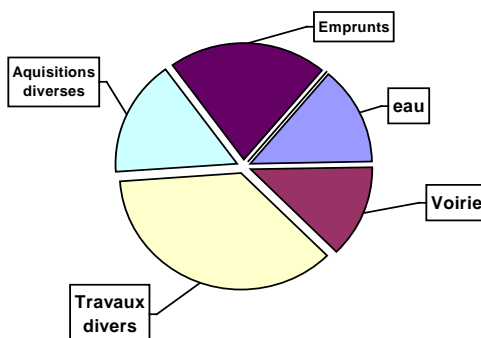
- Columbarium : 7000 € (reste à réaliser de 2009).
- Plafond à la sacristie et rénovation du système de sonnerie des cloches : 3000 €.
- Extension et mise aux normes de la salle polyvalente : 76 000 € (1<sup>ère</sup> tranche).
- Remplacement gouttière à l'église et réparation du préau de l'école : 1 284 €.

Tous ces travaux sont possibles grâce à des subventions accordées par l'Etat, l'Agence de l'Eau, le Département.

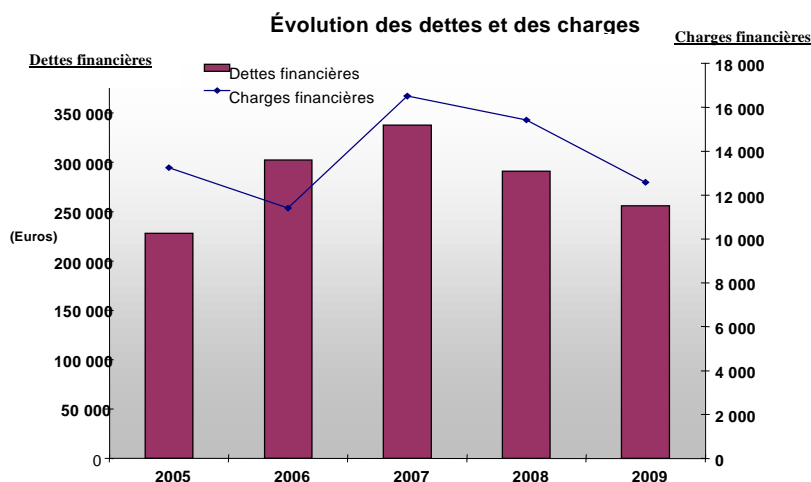
Tous ces chiffres correspondent au montant maximum affecté à chaque dépense et donc peuvent varier.

### Représentation graphique des travaux et des acquisitions de matériel.

Nature des dépenses	Montant (€)
Eau	32 537
Voirie	30 584
Emprunts	50 520
Acquisitions diverses	38 790
Travaux divers	87 284



### Evolution des dettes et des charges financières.



(document fourni par le trésorier de St Léonard) En 2009, la dette et la charge financière continuent de baisser.

### La capacité d'autofinancement.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.

De 66 454 € en 2006, 71 184 € en 2007, 87 218 € en 2008 et de 100 722 € en 2009, la CAF de Saint Denis augmente régulièrement.

# LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séances du 28 février et 30 mars 2010

Les comptes administratifs 2009 et les budgets primitifs 2010 vous sont présentés sur la 1<sup>ère</sup> page de cette lettre municipale.

### Divers.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Décide de l'adhésion annuelle à l'ADAC (Association Départementale pour l'Aménagement des Collectivités) pour une cotisation annuelle de 63,60 €.
- Décide de solliciter un prêt de 4600 € à taux bonifié par le Conseil Général auprès de la Caisse d'épargne pour financer une partie des travaux de la salle polyvalente.
- Décide de contacter la société ALGADE pour la mesure de concentration en radon à l'école. Cette mesure est à faire tous les 10 ans à la demande de la préfecture.
- Décide de procéder à la dénomination des rues, chemins et toutes voies de la commune et de formaliser une charte de partenariat avec la Direction du Courrier du Limousin. L'amélioration de l'accès aux habitants est indispensable à la desserte postale, aux services de secours et d'urgence.
- Décide de maintenir la participation de la commune (2,50 € par enfant pour la journée, 1 € par enfant pour la demi-journée) aux séjours des enfants en centre de vacances ou en CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement).

### Informations

Salle polyvalente : Un projet de rénovation de la salle polyvalente est à l'étude. Il permettra de la rendre accessible aux personnes handicapées, de réduire les dépenses d'énergie et d'agrandir l'espace rangement et les sanitaires. Un appel d'offre a été lancé auprès des architectes.

Columbarium : Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir est consultable en mairie.

Eclairage public : un appel d'offre est fait auprès de 3 entreprises pour la maintenance et l'entretien du réseau public d'éclairage.

Lotissement : à la suite des remarques faites par les riverains du lotissement, la pose d'une demi-barrière, d'une quille sur la route (sens Masléon -Limoges) et l'installation de panneaux « sens interdit sauf riverains » semblent convenir aux usagers de cet axe.

Aire de jeux du lotissement : A la suite d'un différend avec un habitant du lotissement à propos de l'aire de jeux, celui-ci vient d'assigner la commune au Tribunal de Grande Instance. Le dossier a été transmis à un avocat.

### Les tarifs municipaux



	<u>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011</u>	
<u>Concessions cimetière</u>	Caveaux	Tombe
	160 €	80 €

<u>Columbarium et jardin du souvenir</u>	<u>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010</u>			
		10 ans	20 ans	30 ans
	Alvéoles	350 €	700 €	1000 €
Taxe jardin du souvenir	75 €			

Le columbarium est composé de huit alvéoles et une stèle est dressée sur le jardin du souvenir.

Pour que cette partie du cimetière (au fond et sur la gauche) soit plus agréable, il est prévu prochainement un aménagement paysager.

<u>Eau</u>	<u>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 au 28 février 2011</u>	
	Abonnement	Prix du m3
	45 €	0,95 €

<b>Transports scolaires</b>		<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010</b>		
	Enfant seul			
	Primaire : 60,00 € Secondaire : 65,00 €			
Pour les familles de plusieurs enfants, la réduction s'applique à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant	1 <sup>er</sup> enfant Primaire : 60,00 € Secondaire : 65,00 €	2 <sup>ème</sup> enfant Primaire : 32,50 € Secondaire : 32,50 €	3 <sup>ème</sup> enfant Primaire : 10,00 € Secondaire : 10,00 €	
<b>Garderie</b>		<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010</b>		
	Au mois	A la journée		
	1 enfant : 17 €	1 enfant : 3,5 €		
	2 enfants : 25 €	2 enfants : 5,5 €		
	3 enfants : 31 €	3 enfants : 6,5 €		

<b>Salle Polyvalente</b>	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>		
Avec cuisine	Habitant de la commune 170 €	Association de la commune 76 €	Extérieurs à la commune 360 €
Sans cuisine	Habitant de la commune 135 €	Association de la commune 46 €	Extérieurs à la commune 280 €

<b>Gîte communal</b>	<b>Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>				
	Au mois (basse saison)	Week-end	Basse saison (semaine)	Moyenne saison (semaine)	Haute saison (semaine)
	540 €	155 €	235 €	260 €	410 €

### Des dates à retenir :

- Début juin, n'oubliez pas l'inscription au concours des maisons fleuries. La commission cadre de vie l'organise pour la 3<sup>ème</sup> année et un bulletin d'inscription est joint à cette lettre.
- Samedi 8 mai : rassemblement à 11h devant le monument aux morts.

**Samedi 8 mai et Dimanche 9 mai : organisation de la fête locale par le comité des fêtes**

### Samedi 8 mai

- 14h00 : concours de pétanque ouvert à tous, inscription sur place
- 15h00 : -Présentation de l'école cycliste de St Denis.  
-course cycliste : championnat départemental junior.
- 20h30 : soirée « COUSCOUS », prix :20 €  
Couscous royal, apéritif, vin et dessert compris



**Grand spectacle :**  
**Danses orientales présentées par LES GHAZIYA**

- Disco à partir de minuit, prix : 5 €

### Dimanche 9 mai

- 14h00 : jeux cyclistes pour les enfants de 4 à 14 ans.
  - 14h30 : Spectacles et animations  
Monde magique des marionnettes, les clowns et le petit caniche dressé, etc.
- entrée gratuite-**

**Réservations : jusqu'au 5 mai**  
**Hubert LEHMANN : 05 55 56 18 65**  
**Serge CLUZEAUD : 05 55 57 01 70**